

AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 

ENTRÉES EN VIGUEUR

ORDONNANCES NUMÉRO OCA17-(C-4.1)-002 et OCA17-(C-4.1)-003

AVIS EST DONNÉ QUE lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 4 avril 2017, le conseil d'arrondissement a adopté les ordonnances suivantes intitulées :

ORDONNANCE NUMÉRO OCA17-(C-4.1)-002

Cette ordonnance concerne l'installation d'une zone de débarcadère à l'usage des personnes handicapées, face au 12160, 27^e Avenue et modification à la réglementation de stationnement aux abords de l'école Denise-Pelletier sur les rues Duberger, 27^e Avenue et André-Ampère - District de Rivière-des-Prairies.

ORDONNANCE NUMÉRO OCA17-(C-4.1)-003

Cette ordonnance concerne l'enlèvement d'une zone de débarcadère réservée aux personnes handicapées face au 12172, avenue Clément-Ader - District de Rivière-des-Prairies.

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ces ordonnances entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces ordonnances dans les bureaux Accès Montréal, soit à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est à Pointe-aux-Trembles et au 8910, boulevard Maurice-Duplessis à Rivière-des-Prairies, aux heures régulières d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Montréal, le 11 avril 2017

Le secrétaire d'arrondissement
M^e Alain Roy, LL.M., OMA

Cet avis et ces ordonnances peuvent également être consultés sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/rdp-pat